

Kuala Lumpur, 25-26 juillet 2008

ICA: Orientations stratégiques 2008-2018

Introduction

L'objectif de ce document est d'expliquer clairement **pourquoi** l'ICA a choisi ces orientations stratégiques et **quels résultats** il compte atteindre au cours des dix prochaines années.

Le Conseil international des Archives (ICA) est une organisation mondiale qui comprend près de 1500 membres institutionnels et individuels provenant d'environ 190 pays et territoires. Les directions nationales d'archives jouent un rôle prépondérant au sein de l'ICA, avec le concours de collègues membres des associations professionnelles d'archivistes, des autres institutions d'archives et des membres individuels. Avec sa combinaison de branches géographiques et de sections consacrées chacune à des intérêts professionnels différents, l'ICA a développé une structure organisationnelle qui permet la coopération internationale dans le domaine archivistique. L'ICA est l'organisme international qui a pour objectif de s'assurer de l'efficacité de la gestion des documents et des archives à travers le monde, y compris la conservation permanente et l'accès au public. Il est la voix des institutions d'archives et des professionnels de l'archivistique sur la scène internationale.

Nous constituons un forum dans lequel se tiennent des discussions professionnelles, au-delà des tendances politiques, et nous soutenons la promotion des archives à travers le monde. Depuis plus de 50 ans, l'ICA produit un grand nombre de publications importantes dont certaines demeurent de précieuses références pour les archivistes en exercice aujourd'hui. Il joue un rôle important dans le développement des principales normes dans la gestion intellectuelle des archives, permettant aux archivistes de jouer pleinement leur rôle dans l'émergence des réseaux d'information en ligne. En développant de nouveaux outils et de nouvelles normes, il aide les archivistes à passer d'un modèle de simple conservateur de documents historiques à celui, plus central et plus stratégique, de gestionnaire de l'information, aussi bien dans le public que dans le privé.

Ces Orientations Stratégiques ont pour but de servir de guide pour les activités des membres de l'ICA à travers le monde. Elles vont être soutenues par une série de Plans d'action de deux ans, dont le premier sera publié avant la fin de l'année 2008. Les différents organes de l'ICA (branches, sections, groupes de travail et secrétariat) s'engageront à accomplir des objectifs ciblés.

1. La vision

A travers l'ICA, les décideurs des organisations nationales et internationales ainsi que le public du monde entier comprendront que la gestion efficace des documents et des archives est une condition préalable essentielle à la bonne gouvernance, à l'autorité de la loi, à la transparence administrative, à la préservation de la mémoire collective de l'humanité et à l'accès à l'information par les citoyens.

2. La mission

L'ICA promeut le rôle central de la gestion des documents et des archives pour protéger les droits des personnes et des États ainsi que pour soutenir l'exercice de la démocratie et de la bonne gouvernance. Il travaille en faveur de l'efficacité de la gestion des archives et ceci dès le moment de leur création, à la préservation permanente des archives en tant que mémoire documentée des nations et des sociétés, et à leur accès le plus large possible par le public. Il s'efforce de faciliter une meilleure compréhension entre les sociétés en renforçant la coopération internationale, tout en respectant la diversité culturelle et linguistique.



Kuala Lumpur, 25-26 juillet 2008

L'ICA défend l'importance de la gestion des archives auprès des décideurs politiques, tout en créant des opportunités de contacts professionnels, d'échanges d'information, de recherche et de formation, et en jouant un rôle crucial dans le développement de bonnes pratiques et de normes qui soutiennent les professionnels des archives du monde entier. Il s'agit pour la société d'une source d'information centrale sur les archives et la profession.

3. Les valeurs fondamentales

En accomplissant cette mission, ses membres s'efforcent de faire respecter les valeurs d'égalité, de diversité, d'ouverture et de respect mutuel au-delà des frontières nationales et des traditions culturelles. Nous serons aussi transparents que possible pour nos membres et nous leur offrirons un bon retour sur investissement en contrepartie de leurs contributions (monétaire ou en services équivalents) à l'organisation.

4 Objectifs stratégiques/Principales Activités

A l'heure actuelle, l'ICA doit impérativement:

- Agir efficacement en tant que défenseur des archives auprès des organisations internationales et nationales et améliorer l'image des archives aux yeux du grand public.
- Appuyer encore davantage les archivistes dans leurs efforts pour maîtriser les nouvelles technologies
- Chercher de nouvelles façons de préparer des produits et des services, et réduire notre dépendance par rapport au travail bénévole
- Renforcer les maillons les plus faibles du réseau afin de demeurer une organisation vraiment multiculturelle avec une présence mondiale
- Améliorer la transparence et la communication à l'intérieur de l'ICA, dans le but de développer un programme professionnel pertinent et consistant
- Trouver des possibilités d'obtenir davantage de financement externe, en incluant subventions et parrainages, afin que l'ICA puisse augmenter le nombre de ses produits et le rythme de leur développement.

En conséquence de quoi, nous avons défini les six objectifs stratégiques suivants:

1. Améliorer la prise de conscience

- Convaincre les principaux décideurs que les archives sont importantes pour la bonne gouvernance, la transparence administrative et la responsabilité démocratique
- Souligner l'importance stratégique des archives comme atout dans la gestion de l'information au sein des administrations publiques et du secteur public
- Procurer aux archivistes des outils pour les aider à défendre leur cause et à promouvoir une gestion efficace de l'information et des archives auprès des décideurs de leurs institutions respectives
- Aider les archivistes à travers le monde à persuader les décideurs et le public que si les archives ne sont pas conservées et accessibles, les sociétés connaîtront une perte irréversible de leur mémoire collective
- Inciter le grand public à améliorer ses connaissances à propos des archives et d'en faire usage.



Kuala Lumpur, 25-26 juillet 2008

- Souligner les relations entre la gestion des archives et la législation relative à l'information en général au niveau national, régional et international.

2 Influencer le développement et l'usage des nouvelles technologies

- Soutenir les archivistes dans leurs initiatives pour qu'ils puissent faire face au défi que représente la gestion de grandes quantités de documents et d'archives produits aujourd'hui sous forme électronique.
- Aider les archivistes à augmenter leur influence sur les processus administratifs intégrés dans l'e-gouvernement et les programmes de réformes similaires.
- Trouver des solutions au problème de la préservation des archives électroniques de valeur historique.
- Exploiter les possibilités de rendre accessibles via internet les archives (aussi bien les documents produits sous forme électronique que les copies numériques de documents qui sont sur d'autres supports) à un public de plus en plus large.
- Aider à l'élaboration d'une nouvelle loi sur la propriété intellectuelle, relative aux médias électroniques afin que les archives puissent être accessibles au plus grand nombre.

3 Appuyer les professionnels de l'archivistique

- Préparer un ensemble de bonnes pratiques et de normes dans les principaux domaines de l'activité professionnelle (défense et promotion de la profession, gestion de documents, évaluation, préservation, préparation en cas de catastrophe, accès, communication et éducation)
- Faire la promotion de l'éducation, de la formation et du développement continu des professionnels de la gestion des documents et de l'archivistique à travers le monde en offrant des ateliers, des cours, des bourses et des ressources en ligne
- Produire des publications disponibles à l'impression et en ligne visant à répondre aux besoins actuels des membres.

4. Renforcer le réseau de l'ICA

- Reconnaître et soutenir le rôle important des institutions nationales d'archives dans l'intérêt de la profession.
- Encourager les sections et les associations professionnelles afin qu'elles soient valorisées et impliquées au sein de l'ICA.
- Mener des campagnes de recrutement pour attirer davantage de membres institutionnels et individuels
- Lancer des projets, dans les régions du monde où le réseau doit être renforcé.
- Organiser des réunions annuelles et des congrès quadriennaux consacrés aux développements professionnels les plus récents et aux principales tendances qui se dessinent dans le monde
- Utiliser le site web de l'ICA pour faciliter les communications entre les membres autour des questions relatives aux documents et aux archives
- Concevoir un moyen de maintenir informés et impliqués les membres avec une faible connexion ou aucun accès à internet
- Améliorer les communications directes entre les instances de l'ICA prévues par l'organigramme officiel de l'organisation (branches, sections, groupes de travail) afin de réduire le recours systématique au Secrétariat de l'ICA
- Faciliter la création de groupes d'intérêts spéciaux pour s'occuper des questions à court et à long terme d'une façon moins formelle



Kuala Lumpur, 25-26 juillet 2008

- 5 Améliorer la performance et la responsabilité/légitimité de l'ICA
 - S'assurer que le processus décisionnel de l'ICA soit complètement documenté, vérifiable et transparent
 - Clarifier les prérogatives des diverses instances afin de faciliter les efforts consentis par les membres de l'ICA
 - Introduire un plan d'action tout en laissant la place à une certaine flexibilité dans les réponses apportées.
 - Améliorer les services de l'ICA sur le web, ce qui représenterait l'un des bénéfices les plus importants pour les membres

6. *Construire des partenariats*
 - Développer davantage de projets communs avec d'autres ONG internationales
 - Établir des contacts plus systématiques avec les organisations régionales (par exemple, la Commission européenne, l'ASEAN) pour obtenir des financements de projets qui visent des objectifs communs
 - Faire renaître les relations avec l'UNESCO tout en élargissant les contacts à d'autres organisations du système des Nations Unies, dans le but de rendre visible les archives aux plus hauts niveaux.
 - Établir de nouvelles relations avec les organisations qui s'occupent du développement
 - Cultiver des relations plus étroites avec le secteur privé afin de rendre possible le développement rapide des principaux produits de l'ICA.
 - Développer des relations avec les réseaux internationaux d'autres professions qui ont fréquemment recours aux archives.

6. Réalisations et Résultats

L'ICA aura réussi quand les résultats suivants auront été obtenus :

- L'ICA influence les principales organisations internationales de telle sorte que la gestion des archives soit mise en évidence dans leur programme, ce qui n'est pas le cas actuellement.
- Il obtient plus de financements de la part des organisations nationales, régionales et internationales pour des projets archivistiques
- L'ICA est perçue comme un partenaire efficace et digne de confiance
- Il offre des services et des produits de qualité qui attirent un nombre croissant de sponsors.
- Le nombre de ses membres augmente et les sondages effectués auprès de ses adhérents indiquent une plus grande satisfaction par rapport aux services rendus par l'ICA
- Davantage de membres désirent participer aux CITRA, aux congrès et aux autres réunions de l'ICA, et plus de pays offrent d'accueillir ces réunions
- Un nombre bien plus important de membres considèrent le site web de l'ICA comme un site incontournable pour obtenir des informations importantes sur les archives et pour interagir avec des collègues à travers le monde autour de questions professionnelles communes
- Un plus grand nombre de personnes utilisent le site internet de l'ICA et ses autres services pour les informations essentielles sur les archives.
- Davantage de membres s'impliquent dans l'ICA en participant à des groupes de projets et à d'autres organismes
- Un équilibre plus juste s'établit dans la représentation des différentes cultures du monde aux niveaux supérieurs de l'ICA, particulièrement grâce à une participation accrue de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie du Sud-ouest
- Un nombre croissant d'archivistes ayant intégré la profession depuis dix ans au plus deviennent membres.



Kuala Lumpur, 25-26 juillet 2008

- L'ICA est reconnu en tant que leader dans le développement des théories et pratiques archivistiques.
- Les institutions archivistiques sont renforcées à travers le monde et la conscience de l'importance des archives augmente auprès du grand public.

Pour plusieurs de ces indicateurs, il sera nécessaire d'abord de définir les niveaux minima actuels d'activités en 2008 afin de créer une base de comparaison pour les améliorations à venir. **La concordance entre objectifs et résultats précis et quantifiables constituera un élément important du plan d'action de deux ans.**

7. Réviser la stratégie

Une des rares certitudes sur lesquelles l'ICA peut se baser est que le monde sera très différent dans dix ans. Les échanges variés associés à la globalisation continueront d'avoir un impact sur la communauté archivistique internationale. Il y aura des menaces et des opportunités inattendues face auxquelles l'ICA devra réagir, quelquefois à très brève échéance. La stratégie sera donc révisée tous les deux ans. Cette révision sera menée sur la base d'évaluations critiques du programme d'activités de l'ICA, en particulier par rapport à l'implantation du plan d'action de deux ans. Nous tenterons aussi d'anticiper les changements futurs. Nous chercherons constamment à obtenir des commentaires de nos membres et serons à l'écoute de leurs préoccupations. Dans les prochaines révisions de cette stratégie, nous continuerons à refléter les divers intérêts et cultures des membres de l'ICA à travers le monde.